NORME
NATIONALE
DU CANADA

CAN/ULC-S8754-13
(incluant les modification 1)

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES SYSTÈMES AVEC MODULE ET CONVERTISSEUR POUR DEL REMPLAÇABLE SUR PLACE

ULC Standards
Normes ULC

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ont été constitués en 1920 par lettres patentes émises par le gouvernement canadien. Ils entretiennent et exploitent des laboratoires et des services de certification pour le contrôle, la mise à l'essai et la certification d'appareils, d'équipement, de matériaux, de constructions et de systèmes dans le but de déterminer leur rapport avec les risques de mortalité, d'incendie et de perte de biens, et ils fournissent également des services d'inspection.

Les Laboratoires des assureurs du Canada sont accrédités par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme de certification, d'organisme de mise à l'essai et d'organisme d'inspection en vertu du Système national de normes du Canada.

Normes ULC élabore et publie des normes et d'autres publications connexes relatives à la construction de bâtiments, à la protection par système d'alarme de sécurité et système d'alarme antivol, à la sécurité environnementale, au matériel électrique, à l'équipement de protection incendie, aux appareils à gaz et au mazout, aux produits d'isolation thermique, aux matériaux et aux systèmes, à l'utilisation d'énergie dans le milieu de la construction et à la sécurité au travail pour les services publics d'électricité.

Normes ULC est un organisme sans but lucratif et est accrédité par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme d'élaboration de normes.

Les Normes nationales du Canada élaborées par Normes ULC satisfont aux critères et aux méthodes établis par le Conseil canadien des normes. Ces normes sont rédigées selon le principe du consensus par des personnes qui représentent les intérêts visés par l'objet de la norme en cause sur le plan national.

Les Laboratoires des assureurs du Canada sont représentés un peu partout au Canada ainsi que dans de nombreux pays.
Pour obtenir plus de renseignements sur les services des Laboratoires des assureurs du Canada, veuillez communiquer avec :

SIÈGE SOCIAL
Laboratoires des assureurs du Canada
7, chemin Underwriters
Toronto (Ontario) M1R 3A9
Téléphone : 416 757-3611
Télécopieur : 416 757-9540
Numéro sans frais : 1 866 937-3852

Le Conseil canadien des normes (CCN) est l'organisme de coordination du Système national de normes, une coalition d'organismes indépendants et autonomes qui travaillent au développement et à l'amélioration de la normalisation volontaire dans l'intérêt national.

Les principaux buts du CCN sont d'encourager et de promouvoir la normalisation volontaire en vue de développer l'économie nationale, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public, d'aider et de protéger le consommateur, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des normes.

Une Norme nationale du Canada (NNC) est une norme préparée ou examinée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) accrédité et approuvée par le CCN selon les exigences de CAN-P-2. L'approbation ne porte pas sur l'aspect technique de la norme, cet aspect demeurant la responsabilité permanente de l'OEN. Toute NNC reflète un consensus raisonnable parmi les points de vue d'un certain nombre de personnes compétentes dont les intérêts réunis forment, au degré le plus élevé possible, une représentation équilibrée des membres intéressés à titre divers, des producteurs, des organismes de réglementation, des utilisateurs (y compris les consommateurs) et d'autres personnes intéressées, selon le domaine envisagé. Il s'agit généralement d'une norme qui peut apporter une contribution appréciable, en temps opportun, à l'intérêt national.

Il est recommandé aux personnes qui ont besoin de normes de se servir des Normes nationales du Canada. Ces normes font l'objet d'examens périodiques. C'est pourquoi l'on recommande aux utilisateurs de se procurer l'édition la plus récente de la norme auprès de l'organisme qui l'a publiée.

La responsabilité d'approuver les Normes nationales du Canada incombe au :

Conseil canadien des normes
270, rue Albert
Bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1P 6N7
Téléphone : 613 238-3222

BUREAUX RÉGIONAUX

EST
6505, rte Transcanadienne, bureau 330
St-Laurent (Québec) H4T 1S3
Téléphone : 514 363-5941
Télécopieur : 514 363-7014
Numéro sans frais : 1 866 937-3852

PACIFIQUE
13775, Commerce Parkway, bureau 130
Richmond (Colombie-Britannique) V6V 2V4
Téléphone : 604 214-9555
Télécopieur : 604 214-9550
Numéro sans frais : 1 866 937-3852

Pour obtenir plus de renseignements sur les normes ULC, veuillez communiquer avec :

NORMES ULC
171, rue Nepean, bureau 400
Ottawa (Ontario) K2P 0B4
Téléphone : (613) 755-2729
Télécopieur : (613) 231-5977
Service à la clientèle : 1-866-937-3852

Courriel : customerservice@ulc.ca
Site Web : www.ulc.ca

Le but premier de cette norme est énoncé au paragraphe qui en définit le domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

On peut se procurer des exemplaires de cette norme en s'adressant à Normes ULC.

NATIONAL STANDARDS OF CANADA ARE AVAILABLE IN FRENCH AND ENGLISH VERSIONS

Normes ULC
CAN/ULC-S8754
Première édition

Underwriters Laboratories Inc.
ANSI/UL 8754
Première édition

Norme relative à l'équipement et aux systèmes basse tension des treillis de plafond suspendu

Le 31 juillet 2014

(Réimpression de la page de titre : 18 décembre 2014)

ANSI/UL 8754-2014

Approved by

Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

Modifications

Cette norme est publiée conjointement par Underwriters Laboratories Inc. (UL) et Normes ULC. Les modifications à cette norme seront apportées par UL et Normes ULC conformément aux méthodes de rédaction de normes.

UL et Normes ULC sont des organismes distincts et indépendants et chacun est le seul responsable de ses activités commerciales et de son exploitation. Les marques de commerce et de fabrique d'UL illustrées dans ce document appartiennent exclusivement à Underwriters Laboratories Inc. Les marques de commerce et de fabrique de Normes ULC illustrées dans ce document appartiennent exclusivement à Normes ULC.

ISSN 0317-526X Copyright © 2014 ULC Standards
All rights reserved.

Toute reproduction de cette publication, même partielle et sous quelque forme que ce soit, par procédé électronique ou autre, est interdite, sauf sur permission préalable de l'éditeur.

Au Canada, les commentaires écrits doivent être envoyés à Normes ULC, 400, rue Nepean, bureau 171, Ottawa (Ontario) K2P 0B4. Soumettre les propositions à l'aide du formulaire de demande de révision des normes disponible auprès de Normes ULC.

Copyright © 2014 Underwriters Laboratories Inc.

Les normes de sécurité d'UL sont protégées par les droits d'auteur d'UL. Aucune copie imprimée ou électronique d'une norme ne doit être modifiée. Toutes les normes UL et tous les droits d'auteur, les droits de propriété et les droits relatifs à ces normes appartiennent exclusivement à UL.

Cette norme de sécurité ANSI/UL constitue la première edition y compris les révisions jusqu'au 18 decembre, 2014.

La norme ANSI/UL 8754 a été adoptée en tant que norme nationale américaine (ANSI) le 18 decembre, 2014. L'approbation d'une norme par ANSI n'inclut pas la page couverture, les pages d'accompagnement, la page de titre (recto et verso) ou la préface.

Les commentaires ou les propositions de modification à un article de cette norme peuvent être transmis à UL en tout temps. Soumettre les propositions à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) disponible en ligne à l'adresse : http://csds.ul.com.

Pour acheter des normes UL, rendez-vous sur le site Web de Comm 2000 à l'adresse : http://www.comm2000.com/help/how_to_order.aspx ou composez le numéro sans frais 1 888 853-3503

Préambule – ULC

Classification internationale pour les normes (ICS) : 29.140.01; 29.140.40; 31.080.10

Il est possible que certains éléments de la présente norme canadienne soient sujets à des droits en matière de brevet. Normes ULC n'est pas tenu de signaler dans quelles circonstances ces droits en matière de brevet peuvent s'appliquer.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

L'amendement à la première édition de cette norme ULC a été basé sur , et remplacée , la première Edition.

La révision de cette norme débutera dans les 5 ans suivant la date de publication, à moins que la norme soit désignée comme entrant dans une catégorie stabilisée, auquel cas la révision commencera dans le délai approprié défini par Normes ULC.

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES SYSTÈMES AVEC MODULE ET CONVERTISSEUR POUR DEL REMPLAÇABLE SUR PLACE

Nom	Organisme représenté	Région	Catégorie
B. Besmanoff	Litelab Corporation	États-Unis	Utilisateur
F. Carpenter	Lithonia Control Systems	États-Unis	Producteur
M. Chou	Great Consultant Services Co Ltd.	Chine	Membre intéressé à titre divers
D. Cook	Shelby County Department of Development Services Electrical Division	États-Unis	Organisme de réglementation
J. Dakin	Seoul Semiconductor	États-Unis	Producteur
T. Dinic	Office de la sécurité des installations électriques	Ontario	Organisme de réglementation
G. Galluccio	Leviton Inc.	États-Unis	Producteur
G. Garbowicz	Thomas Research Products	États-Unis	Membre intéressé à titre divers
P. Jackson	City of Bakersfield	États-Unis	Organisme de réglementation
R. Mattatall	Mattatall Signs Ltd.	Nouvelle-Écosse	Utilisateur
J. Hardy	Wilger Testing	États-Unis	Membre intéressé à titre divers
L. Quarles	Cooper Lighting	États-Unis	Producteur
D. Rittenhouse	Université de Waterloo	Ontario	Membre intéressé à titre divers
M. Savage	City of Rio Rancho	États-Unis	Organisme de réglementation
T. Stimac	GE Lighting Solutions	États-Unis	Producteur
B. Sullivan	British Columbia Safety Authority	Colombie-Britannique	Organisme de réglementation
B. Swedberg	Ideal Industries Inc.	Canada	Producteur
D. Tikkanen	Lumastream Canada	Canada	Utilisateur
V. Venkataramanan	University of Toronto	Canada	Membre intéressé à titre divers
T. Woods	AAG Stucchi North America Inc.	États-Unis	Producteur
K. Wootton	Canadian Tire	Canada	Membre intéressé à titre divers
Z. Yefeng	Phillips	Chine	Producteur

Table (Suite)

Nom	Organisme représenté	Région	Catégorie
J. Caamano	UL LLC	États-Unis	Sans droit de vote
M. Ramlochan (gestionnaire de projet)	Normes ULC	Canada	Sans droit de vote

Il s’agit de la liste des membres du comité au moment de l’approbation du présent document. La composition du comité peut avoir changé depuis ce temps. La liste a été soumise au Conseil canadien des normes aux fins d’approbation de cette norme en tant que Norme nationale du Canada.

AVIS DE MODIFICATION

NORMES ULC

NORME RELATIVE AUX DOUILLES, SOCLES ET CONNECTEURS DES SYSTÈMES AVEC MODULE ET CONVERTISSEUR ET DES BARRETTES POUR SEMICONDUCTEURS (DEL)	CAN/ULC-S8754-13
MODIFICATION 1	DATE DE LA MODIFICATION : DÉCEMBRE 2014

Les modifications suivantes sont incorporées dans (CAN/ULC-8754-13) :

1. Réviser les exigences relatives à l'indice thermique relatif (ITR) pour les matières polymères utilisées dans les dispositifs à application limitée.

2. Ajouter une exception au test de charge pour les supports d'appareil à semiconducteurs.

3. Clarifier les exigences relatives aux essais d'arrachement des fils pour les supports d'appareil à semiconducteurs assemblés en usine.

4. Clarifier les tolérances de marquage du produit pour les douilles de lampe.

AVIS

VEUILLEZ NOTER QUE LA PRÉSENTE NORME COMPORTE UNE OU PLUSIEURS MODIFICATIONS. L'ÉDITION COURANTE DE LA NORME N'EST VALIDE QUE SI ELLE EST UTILISÉE CONJOINTEMENT AVEC LE/LES MODIFICATION(S).

IL EST TOUTEFOIS POSSIBLE QUE CERTAINS CODES RENVOIENT À UNE ÉDITION PÉRIMÉE DE LA PRÉSENTE NORME SANS LA/LES MODIFICATION(S). DANS CE CAS, LA COMPILATION DU PRÉSENT DOCUMENT PERMET DE FAIRE RÉFÉRENCE À LA NORME PRÉCÉDENT L'ADJONCTION DE LA/DES MODIFICATION(S).

4.2.4 Tout polymère isolant utilisé comme boîtier de pièces électriques, comme support direct ou indirect de pièces sous tension ou comme support mécanique doit avoir un indice thermique relatif électrique minimal de 90 °C (194 °F), comme le détermine la norme CAN/CSA-C22.2 No 0.17/UL 746B.

Exception: Aucun indice thermique relatif minimal n'est précisé pour les matières polymères utilisées dans les dispositifs à application limitée (se reporter à l'article 6.3 et au tableau 3).

6.3 Toute douille de lampe qui comprend des matériaux thermoplastiques dont les caractéristiques nominales sont supérieures à l'indice thermique relatif précisé à l'article 4.2.4 et qui subit avec succès l'essai de déformation par réduction des contraintes de moulage de la norme CSA C22.2 No 43/UL 496 peut être marquée de façon claire et permanente sous la forme « HT# », où # est égal à la température nominale en incréments de 10 °C (18 °F).

Exception: Le préfixe « HT » ne doit pas être utilisé pour un dispositif à application limitée ayant recours à des matériaux thermoplastiques dont l'indice thermique relatif est inférieur à 90 °C (194 °F).

Tableau 3
Sommaire du plan d'essai selon la norme CSA C22.2 No 43/UL 496

Description de l'essai	Référence	Nombre et description des échantillons
Essais des bornes à enfichage[a]	CSA C22.2 No 43/UL 496, article 5.1.3	6 échantillons, si le dispositif est muni de telles bornes.
Essai de résistance à la pluie[a]	CSA C22.2 No 43/UL 496, article 5.2.14	6 échantillons, si le dispositif porte un marquage indiquant son utilisation dans les emplacements mouillés.
Essai de température de la douille de lampe relatif aux bornes autodénudantes[a]	CSA C22.2 No 43/UL 496, article 5.2.15	18 échantillons, si le dispositif est muni de telles bornes (6 échantillons supplémentaires si le dispositif est commuté).
Essai de déformation par réduction des contraintes de moulage	CSA C22.2 No 43/UL 496, article 5.2.17	6 échantillons, si le dispositif est en matériau thermoplastique.

Remarque : Ce tableau donne un sommaire des échantillons d'essai généralement requis. Le nombre réel d'échantillons peut varier si toutes les parties concernées en conviennent.

[a] Pas requis pour un dispositif à application limitée.

[b] Exécuté conformément à la méthode d'essai pour les douilles de lampe à fluorescence. Pour les dispositifs à application limitée, la température doit être maintenue à 10 °C (18 °F) au-dessus de l'indice thermique relatif de service nominal du matériau thermoplastique.

4.14.1 Les pièces de maintien d'une douille de lampe doivent être suffisamment robustes pour supporter de manière fiable un dispositif de 200 g (0.44 lb) et pour résister aux charges produites par tout matériel associé (p. ex. dissipateur thermique à ressort). La conformité doit être déterminée en fonction de l'essai de charge décrit à l'article 5.6, avec une masse de dispositif de 500 g (1.1 lb) représentant toutes les charges.

Exception No. 1: Les douilles de lampe qui font partie d'un système de montage défini doivent être évaluées en fonction de la masse spécifiée par le système.

Exception No. 2: Il n'est pas interdit d'évaluer les douilles de lampe pour le support de masses plus importantes.

Exception No. 3: Cette exigence ne s'applique pas aux supports d'appareil à semiconducteurs dont la charge maximale est de 110 g (0,25 lb) ou moins.

5.6.1 Toute douille de lampe doit supporter une charge égale à la masse maximale de son dispositif (se reporter à l'article 4.14.1) plus quatre fois cette masse pendant 1 min. Cette force doit être appliquée perpendiculairement à l'interface du socle de lampe.

Remarque : Par exemple, si la douille de lampe subit un essai avec une masse de dispositif de 500 g (1.1 lb), la masse utilisée pendant l'essai doit correspondre à 2500 g (5.51 lb) (y compris la masse du socle de lampe).

7.1.8 Toute douille de lampe destinée à une installation en usine et non à pied d'œuvre doit afficher le texte « Installation en usine seulement » sur chaque carton ou feuillet explicatif.

Tableau 5
Force d'essai à utiliser pour l'essai sur la sécurité des fils

Calibre de fil (AWG)	Force d'essai, N (lbf)
24	22,3 (5)
22	35,6 (8)
20	44,5 (10)
18	44,5 (10)
16	66,7 (15)
14	89,0 (20)
12	89,0 (20)
[a] Une force d'essai de 22 N (5 lbf) peut être utilisée pour un support d'appareil à semiconducteurs qui est destiné à une installation en usine seulement et qui porte un marquage conforme à l'article 7.1.8.	

Tableau B.1
Marquages – Traduction française

Élément	Marquages du produit[a]	Texte	Référence du texte
1[b]	**FOR USE IN DRY OR DAMP LOCATIONS**	Verbatim	7.3.1
	AUX FINS D'UTILISATION DANS LES EMPLACEMENTS SECS OU HUMIDES		
2[b]	**FOR USE IN DRY, DAMP OR WET LOCATIONS**	Mot pour mot	7.3.1
	AUX FINS D'UTILISATION DANS LES EMPLACEMENTS SECS, HUMIDES OU MOUILLÉS		
3[b]	**DOUBLE INSULATION** (or) **DOUBLE INSULATED** (or symbol shown in Figure 2)	Mot pour mot, ou symbole	7.3.2
	DOUBLE ISOLATION ou **ISOLATION DOUBLE** (ou le symbole illustré à la Figure 2)		
4[b]	**[rdquor]neutral", [rdquor]W", [rdquor]N",** (or) **[rdquor]white"**	Mot pour mot	4.8.7.1
	« neutre », « B », « N », ou **« blanc »**		
5	MANUFACTURER'S IDENTIFICATION	Mot pour mot, ou symbole	7.1.1(a)
	IDENTIFICATION DU FABRICANT		
6[b]	**[rdquor]white"**	Mot pour mot	4.8.7.3
	« blanc »		
7[b]	**SUITABLE FOR WET LOCATIONS**	Mot pour mot	4.15.1
	CONVIENT AUX EMPLACEMENTS MOUILLÉS		

Tableau B.1 Continued on Next Page

Tableau B.1 (Suite)

Élément	Marquages du produit[a]	Texte	Référence du texte
8[b]	**SUITABLE FOR DAMP LOCATIONS** (or) **RISK OF ELECTRIC SHOCK – DO NOT USE WHERE DIRECTLY EXPOSED TO WATER**	Mot pour mot	4.15.1
	CONVIENT AUX EMPLACEMENTS HUMIDES ou **RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE – NE PAS UTILISER SI EXPOSÉ DIRECTEMENT À L'EAU**		
9	distinctive catalog number or the equivalent		7.1.1(b)
	un numéro de catalogue particulier ou l'équivalent		
10	electrical rating		7.1.1(c)
	des caractéristiques électriques nominales		
11[b]	The appropriate conductor sizes and types; The proper strip length of conductors; and **[rdquor]Use copper conductors only"**		7.1.4
	les grosseurs et les types de conducteurs appropriés; la longueur appropriée à dénuder des conducteurs; **« N'utiliser que des conducteurs de cuivre »**		
12[b]	The compatible conductor sizes and types; **[rdquor]Use copper conductors only"**		7.1.6
	les grosseurs et les types de conducteurs appropriés **« N'utiliser que des conducteurs de cuivre »**		
13[b]	**[rdquor]LIMITED APPLICATIONS"**	Mot pour mot	7.3.3
	« APPLICATIONS LIMITÉES »		
14[b]	**"For factory assembly only"**	Mot pour mot	7.1.8
	« N'installer qu'en usine »		

[a] Le texte affiché dans le tableau ne représente pas la police et le type de caractère minimum requis. Le texte entre parenthèses ( ) est fourni à titre descriptif ou informatif et ne fait pas partie du message du marquage.

[b] Ces marquages sont considérés comme étant des marquages de sécurité.

7.1.4 À moins d'être destinée à une installation en usine seulement, une douille de lampe munie de bornes à enfichage doit porter un marquage clair et permanent comprenant la longueur à dénuder des conducteurs. Les renseignements suivants doivent être fournis sur chaque carton ou feuillet explicatif :

a) les grosseurs et les types de conducteurs appropriés;

b) la longueur appropriée à dénuder des conducteurs; et

c) « N'utiliser que des conducteurs de cuivre ».

7.3.3 Les douilles de lampe qui sont des dispositifs à application limitée doivent porter le marquage suivant, appliqué à un endroit visible après l'installation : « APPLICATIONS LIMITÉES » ou « DISPOSITIF À APPLICATION LIMITÉE ».

TABLE DES MATIÈRES

Préface 15

1 Domaine d'application 16
2 Définitions 16
3 Généralités 19
3.1 Ouvrages de référence 19
3.2 Composants 19
3.3 Unités de mesure 20
4 Construction 20
4.1 Boîtiers 20
4.2 Matériaux isolants 21
4.3 Composé isolant 22
4.4 Montage 22
4.5 Accessibilité des pièces sous tension 23
4.6 Protection contre la corrosion 23
4.7 Pièces porteuses de courant 23
4.8 Connexions d'alimentation 24
4.9 Lignes de fuite et distances d'isolement 27
4.10 Dispositifs interrupteurs de courant 28
4.11 Verrous d'ampoule 28
4.12 Configuration de la douille de lampe 28
4.13 Mise à la terre 29
4.14 Masse 29
4.15 Considérations environnementales 30
4.16 Système de montage défini 30
5 Essais 31
5.1 Généralités 31
5.2 Essai de chute de tension en millivolts 31
5.3 Essai sur les cycles mécaniques 31
5.4 Essai de surcharge anormale 32
5.5 Essai d'échauffement 32
5.6 Charge 33
5.7 Essai des contacts de mise à la terre 33
5.8 Essai de flexion 34
5.9 Conditionnement à l'humidité (suivi par un essai de tenue diélectrique) 34
5.10 Essai du mécanisme de commutation 34
5.11 Essai sur la sécurité des fils 36
5.12 Essai de conformité dimensionnelle 36
6 Caractéristiques nominales 36
7 Marquages 37
7.1 Généralités 37
7.2 Permanence 38
7.3 Détails 38
8 Appareils d'essai 38
8.1 Dispositif de court-circuitage du socle de lampe 38
8.2 Dispositif de surcharge du socle de lampe 39
9 TABLEAUX 39
10 FIGURES 41

ANNEXE A (À TITRE NORMATIF) — Normes de référence

ANNEXE B (À TITRE NORMATIF)Marquages – Traduction française

Préface

Le présent document constitue la norme commune UL et ULC relative aux douilles, socles et connecteurs des systèmes avec module et convertisseur et des barrettes pour semiconducteurs (DEL). Il s'agit de la première édition des normes CAN/ULC-S8574 et ANSI/UL 8754.

La présente norme commune a été préparée par Underwriters Laboratories Inc., Normes ULC et le Comité technique sur les systèmes avec module et convertisseur pour DEL remplaçables sur place. Cette norme a été officiellement approuvée par le Comité technique des UL/ULC sur les systèmes avec module et convertisseur pour DEL remplaçables sur place. Les personnes responsables de l'élaboration de ce document tiennent à remercier les membres du Comité technique pour leur travail et leur appui.

Les unités de mesure utilisées dans la présente norme sont celles du système international d'unités (SI). Il se peut que des mesures équivalentes approximatives soient indiquées entre parenthèses. C'est la première mesure qui prime.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives d'installation supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

Les annexes A et B, présentées à titre normatif, constituent une partie obligatoire de la présente norme. L'annexe C est présentée dans cette norme à titre informatif (non obligatoire) et ne fait pas partie de la norme approuvée par ANSI.

> **Remarque :** *Bien que le but premier de cette norme soit énoncé au paragraphe qui en définit le domaine d'application, il est important de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de juger si la norme convient à ses besoins particuliers.*

Degré d'harmonisation

Cette norme est publiée en tant que norme identique pour UL et Normes ULC. Une norme identique est un document dont le contenu technique est le même, à l'exception des différences liées aux codes et à la réglementation. Le texte des deux documents doit être identique à l'exception des modifications d'ordre rédactionnel.

Interprétations

L'interprétation par l'organisme d'élaboration de normes d'une norme identique ou équivalente est basée sur le texte littéral afin d'établir la conformité à la norme selon les méthodes de l'organisme d'élaboration de normes. Si plus d'une interprétation a été produite, une modification sera proposée à chacun des organismes d'élaboration de normes afin d'apporter plus de précision au texte de départ.

Date d'entrée en vigueur – UL

Une date d'entrée en vigueur – UL est établie par Underwriters' Laboratories Inc. et ne fait pas partie de la norme approuvée par ANSI.

1 Domaine d'application

1.1 La présente norme énonce les exigences relatives aux douilles, socles et connecteurs conçus pour les systèmes avec module et convertisseur et les barrettes pour semiconducteurs (DEL) prévus pour être installés dans l'équipement d'éclairage, à condition que leur configuration diffère de celle que l'on retrouve généralement dans les sources lumineuses à incandescence ou fluorescentes.

1.2 La présente norme ne traite pas des douilles de lampe à vis, à baïonnette ou à broche destinées à être compatibles avec les lampes à incandescence ou fluorescentes. Ces douilles de lampe sont traitées dans la norme CSA C22.2 No 43/UL 496.

1.3 La présente norme ne traite pas des connecteurs de fils. Ces connecteurs sont traités dans la norme CAN/CSA-C22.2 No 65/UL 486A-486B ou CSA C22.2 No 2459/UL 2459.

2 Définitions

2.1 Les définitions suivantes s'appliquent dans cette norme :

2.2 SOCLE – Partie de la douille de lampe utilisée pour monter le dispositif.

2.3 DISPOSITIF INTERRUPTEUR DE COURANT – Composant (tel qu'un interrupteur ou un disjoncteur) destiné à couper le courant dans le circuit d'une douille de lampe.

2.4 BOÎTIER – Partie ou parties de la douille de lampe qui :

a) rendent inaccessible la totalité ou une partie de l'équipement qui présenterait sinon un risque de choc électrique, ou

b) retardent la propagation des flammes provoquées par des perturbations électriques internes.

2.5 ISOLATION DE BASE – Isolation nécessaire pour offrir une protection de base contre le risque de choc électrique. Cette isolation peut prendre la forme de fibre vulcanisée, de matériau inorganique ou de polymère, ou d'un entrefer.

2.6 ISOLATION DOUBLE – Système d'isolation composé d'une isolation de base et d'une isolation supplémentaire.

2.7 ISOLATION RENFORCÉE – Système d'isolation unique dont les qualités mécaniques et électriques font que, par lui-même, il offre le même degré de protection contre le risque de choc électrique que l'isolation double.

Remarque : Le terme « système d'isolation unique » ne signifie pas nécessairement que l'isolation doit être constituée d'une seule pièce homogène. Le système d'isolation peut être composé de deux couches ou plus qui ne peuvent pas faire l'objet d'un essai à titre d'isolation supplémentaire ou d'isolation de base.

2.8 ISOLATION SUPPLÉMENTAIRE – Isolation indépendante fournie en sus de l'isolation de base afin d'offrir une protection contre le risque de choc électrique en cas de rupture de l'isolation de base.

2.9 SOCLE DE LAMPE – Partie de la lampe qui enclenche la douille de lampe et établit le contact avec les circuits électriques de cette dernière.